

Image not found or type unknown



Cession de bien immobilier

Par **goulisss**, le **18/09/2008** à **18:41**

bonjour.rnapres avoir acheté une maison avec ma concubine nous decidons de nous separer.rncette propriété a été acheté en partie indivise et tous les frais ainsi que l'achat et les travaux ont été réglés par mes fonds puisque nous n'avons pas habite ensemble pendant plusieurs mois.rnnous avons deux enfants en commun et ma concubine a un plus grand issu d'un premier mariage.rncelle ci ne veut plus etre proprietaire de cette maison et accepte de me laisser sa part gratuitement.rnquelles démarches devons nous entreprendre pour régler cette situation.rnd'avance merci